



Commune de

date de dépôt : 05/01/2023  
demandeur : Monsieur ALLAIS PHILIPPE  
pour : Une véranda  
adresse terrain : 820 rue du manoir du vièvre  
27450 Saint Étienne l'Allier  
Cadastre : ZA 39

**CERTIFICAT  
de non-opposition à une déclaration préalable  
au nom de la commune**

**Le maire de Saint Étienne l'Allier**

Vu la déclaration préalable présentée le 05/01/2023 par Monsieur ALLAIS Philippe

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la réalisation d'une véranda
- sur un terrain situé 820 rue du manoir du vièvre 27450 Saint Étienne l'Allier
- pour une surface de plancher de 19.95m<sup>2</sup> ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les articles R.111-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu le Plan local d'urbanisme adopté en date du 05 juillet 2012 modifié le 01 février 2019 ;

Vu le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie adoptée en date du 01/03/2017 ;

Vu l'avis du Maire en date du 06/01/2023

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Le 17 janvier 2023

Le maire,  
Jean-Charles BEAUCHÉ

